

Digital Operational Resilience Act (DORA) Foundation (PECB Certified) - Including Exam

Durée: 2 Jours Réf de cours: DORAF

Résumé:

Cette formation offre une introduction complète à la loi sur la résilience opérationnelle numérique (DORA) et à ses principes fondamentaux. Elle permet aux participants d'acquérir les connaissances essentielles sur les exigences de DORA en matière de gestion des risques liés aux TIC, de signalement des incidents, de tests de résilience opérationnelle numérique, de gestion des risques liés aux tiers et de pratiques de partage d'informations.

Conçue pour aider les participants à comprendre les concepts fondamentaux, les exigences et les principes de la loi sur la résilience opérationnelle numérique (DORA). Les participants apprendront les principales responsabilités des entités financières et des régulateurs dans le cadre de la DORA, avec des informations pratiques sur l'application des principes de la DORA dans les cadres de gestion des risques liés aux TIC au sein des organisations.

Après avoir suivi la formation, vous serez admissible à l'examen. Une fois l'examen réussi, vous pourrez demander le titre de « Titulaire du certificat PECB en DORA Foundation ». Ce certificat atteste de votre compréhension de la DORA et de son application dans le secteur des services financiers.

Mise à jour : 14.01.2026

Public visé:

Cette formation est destinée aux :

- Responsables et consultants souhaitant comprendre les exigences de la directive DORA en matière de gestion des risques liés aux TIC.
- Professionnels impliqués dans la résilience opérationnelle numérique ou la cybersécurité dans le secteur financier.
- Responsables des risques et de la conformité souhaitant acquérir des connaissances fondamentales sur la directive DORA.
- Personnes chargées de gérer les risques liés aux TIC tiers au sein des institutions financières.
- Toute personne souhaitant aider son organisation à se conformer à la directive DORA.

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
 - Expliquer les principales exigences de la directive DORA en matière de cadre de gestion des risques liés aux TIC.
- Décrire les concepts et principes de la directive DORA.
 - Identifier les mesures et approches potentielles que les organisations peuvent mettre en œuvre pour se conformer à la directive DORA.

Pré-requis:

Les participants doivent remplir les conditions préalables suivantes :

- Il n'y a pas de conditions préalables pour ce cours.

Test et certification

L'examen « PECB DORA Foundation » répond pleinement à toutes les exigences du programme d'examen et de certification (ECP) de PECB. Il couvre les domaines de compétence suivants :

Domaine 1 : Concepts fondamentaux de la gestion des risques liés aux TIC et de la résilience opérationnelle numérique.

Domaine 2 : Exigences DORA pour un cadre de gestion des risques liés aux TIC.

Après avoir réussi l'examen, vous pouvez demander le certificat PECB Holder in DORA Foundation.

Contenu:

Jour 1 : Introduction aux concepts et aux exigences de la directive DORA

Jour 2 : Exigences de la directive DORA et préparation à l'examen de certification

Méthodes pédagogiques :

Les frais de certification et d'examen sont inclus dans le prix de la formation.

Les participants recevront plus de 150 pages de supports de formation complets, comprenant des exemples pratiques, des exercices et des quiz.

Pour profiter pleinement du support électronique dès le 1er jour, nous invitons les participants à se munir d'un PC ou d'une tablette, qu'ils pourront connecter en WiFi dans nos locaux de Rueil, Lyon ou nos agences en régions.

Les participants ayant suivi la formation recevront une attestation de fin de formation

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- En fin de formation, le participant est invité à s'auto-évaluer sur l'atteinte des objectifs énoncés, et à répondre à un questionnaire de satisfaction qui sera ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés avant le début de la session pour vous inscrire via moncompteformation.gouv.fr.

Accueil des bénéficiaires :

- En cas de handicap : plus d'info sur globalknowledge.fr/handicap
- Le Règlement intérieur est disponible sur globalknowledge.fr/reglement